

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE  
DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

Comité syndical  
Délibération de la séance du jeudi 17 octobre 2024

Membres du comité syndical				Délibération n° 2439
En exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Objet : Convention de partenariat ENM- Centre Sociale Cusset-Collège Gilbert Chabroux
9	4	4	5	Rapporteur : M. Stéphane FRIOUX
Délibéré : Adopté à l'unanimité				Annexe : Oui

**Président :** Monsieur Stéphane Frioux

**Présent(e)s :** Monsieur Stéphane Frioux, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne  
Monsieur Hugo Dalby, Conseiller Métropole de Lyon  
Madame Morgane Guillas, Conseillère Municipale Déléguée, Ville de Villeurbanne  
Madame Corinne Subai, Conseillère Métropole de Lyon

**Pouvoirs :** Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne, à M. Frioux  
Madame Aurélie Loire, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne, à Mme Subai  
Madame Anne Reveyrand, Conseillère Métropole de Lyon, à M. Dalby  
Monsieur Gaëtan Constant, Adjoint au Maire, à Madame Guillas

**Excusé(e)s :** Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne  
Madame Aurélie Loire, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne  
Monsieur Gaëtan Constant, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne  
Madame Anne Reveyrand, Conseillère Métropole de Lyon  
Madame Caroline Lagarde, Conseillère Métropole de Lyon

Transmission à la Préfecture le 21 octobre 2024

**Délibération n°2439 - Convention de partenariat entre l'ENM, le Centre social de Cusset et le collège Gilbert Chabroux**

Mesdames, Messieurs,

La convention présentée en annexe définit les modalités d'organisation du partenariat entre l'ENM, le collège Gilbert Chabroux et le Centre social de Cusset notamment pour l'organisation des cours de danse hip-hop.

Il est proposé aux membres du comité syndical d'approuver cette convention de partenariat et d'autoriser le Président du SMG à la signer.

Annexe : Convention de partenariat entre l'ENM, le Centre Social de Cusset, et le collège Gilbert Chabroux

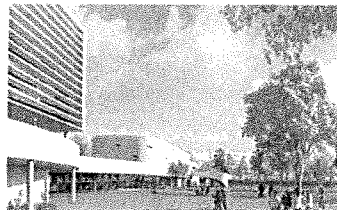
Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la convention de partenariat entre l'ENM, le Centre Social de Cusset et le Collège Gilbert Chabroux et autorisent le Président à la signer.

Stéphane FRIOUX

Président du Syndicat Mixte de Gestion

Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique  
Villeurbanne

**Syndicat Mixte de Gestion**  
de l'Ecole Nationale de Musique  
de Villeurbanne  
40, cours de la République  
69100 Villeurbanne  
Tél. 04 78 68 00 27



## CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre

Le collège Gilbert Chabroux 35, rue Bourchanin 69100 VILLEURBANNE, représenté par Mme Céline GUILLOT, principale,

Et les partenaires extérieurs ci-dessous désigné :

Centre Social de CUSSET, 87-89 Rue Pierre Voyant, 69100 Villeurbanne d'autre part, représenté par Nicolas Bouilloux

Le Syndicat mixte de gestion de l'École Nationale de Musique de Danse et d'Art Dramatique de Villeurbanne 46, Cours de la République - 69100 Villeurbanne, représenté par son Président, Monsieur Stéphane FRIOUX

Cosignataire de la présente convention,

Il est convenu ce qui suit :

### Article 1 : Objet

Le centre social de Cusset gère un accueil de loisirs, des actions de proximité, un accompagnement à la scolarité, des ateliers culturels à destination des publics collégiens. Implanté au cœur du territoire, il a une bonne connaissance des élèves accueillis par le collège Gilbert Chabroux. Il a ainsi paru pertinent pour le collège de conclure une convention de partenariat.

### Article 2 : Durée

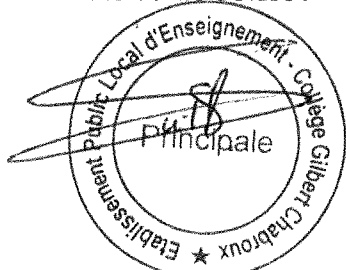
La présente convention prendra effet à compter du 07 novembre 2022 et prendra fin à dénonciation d'une des parties.

### Article 3 : Conditions de la collaboration

- **Le collège Gilbert Chabroux** permet l'accès à ses locaux au personnel du centre social pour un travail collaboratif avec le personnel et les élèves du collège et à des fins d'information auprès des élèves.
- **Le collège Gilbert Chabroux** permet l'accès à ses locaux à Linda Sahbani enseignante de Hip Hop sur l'ENM, et travaillant en partenariat avec le centre social de Cusset, dans le cadre du cours de Hip-hop.
- **Le centre social de Cusset** pourra accueillir des enseignants, personnels et élèves du collège dans ses locaux dans le cadre de projets collaboratifs.

Fait à Villeurbanne, le 1 octobre 2024

Pour le collège G. CHABROUX  
Mme Céline GUILLOT



Pour le centre social de CUSSET  
M. Nicolas BOILLOUX



Pour l'ENM  
M. Stéphane Frioux

